Édito

Quelle saison!



Christian PONS *Président de l'UNAF*

2021 : une année noire pour l'apiculture... En effet, dans de nombreuses régions de France, les maturateurs sont fréquemment restés presque vides. Le bouleversement climatique n'est pas un vain mot.

Une météo capricieuse, exécrable, avec son cortège de froid, de gel, de pluie, de températures souvent très basses, tous ces aléas ont mis à mal de nombreuses miellées comme l'acacia, le pissenlit, le

thym, le romarin, la montagne, la garrigue, le châtaignier, le toutes fleurs, etc.

En définitive, hormis quelques rares miellées comme la lavande, pour la plupart des apiculteurs, c'est une saison catastrophique.

Ne nous voilons pas la face. De très nombreux apiculteurs qui vivent de l'apiculture, et notamment les jeunes, vont éprouver de grandes difficultés à passer ce cap. Afin de les aider dans ces moments difficiles, l'UNAF a demandé au ministère de l'Agriculture dès le mois de

juillet d'activer le dispositif de reconnaissance de calamité agricole au niveau national.

Les préfets de France, avec l'appui des régions et des chambres d'agriculture, vont, après la saison apicole (fin septembre, octobre), faire parvenir les dossiers de demande aux apiculteurs via les syndicats et autres structures.

Nous allons mettre également à votre disposition des informations et des outils pour le montage des dossiers. J'ai un message pour tous les jeunes et les nouveaux apiculteurs qui se lancent dans l'aventure : surtout, faites très attention et soyez prudents dans vos prises de décision sur les investissements, allez-y progressivement. Faites que ceux-ci ne soient pas démesurés par rapport à votre nombre de colonies et à votre potentiel de récoltes de plus en plus irrégulières et imprévisibles et de commercialisation...

S'il est vrai qu'à l'issue de votre formation les organismes financiers, avec l'appui des chambres d'agriculture et les aides FranceAgriMer, vont vous proposer des prêts, des facilités de trésorerie, des décalages de remboursements... je vous le répète, restez prudents ! Prenez le temps de la réflexion. Renseignez-vous auprès d'anciens apiculteurs. Confrontée à de nombreux défis, notre profession n'est pas « un long fleuve tranquille », même si elle nous fascine car elle reste inattendue dans de nombreux domaines.

Conseil d'Etat

À la suite de la bataille juridique très acharnée dans laquelle l'UNAF a joué un rôle prépondérant depuis près de 25 ans, le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction française, a REJETÉ DÉFINITIVEMENT par arrêté du 12 juillet 2021 les recours formés par l'UIPP (Union des industries de la protection des plantes) qui voulait obte-

nir l'annulation de l'interdiction des néonicotinoïdes en France. Cette demande d'interdiction était naturellement soutenue par quatre grandes organisations agricoles (blé, maïs, betterave et fruits). C'est donc une très grande victoire dont les apiculteurs doivent être fiers! Encore merci à notre avocat Bernard Fau et à toute son équipe pour sa ténacité et son efficacité!

APIdays®

Malgré la crise sanitaire, le bilan, cette année encore, est toujours aussi encourageant : 34 partenaires, 54 sites où l'accent a été mis principalement sur l'accueil des scolaires qui ont pu prendre conscience du rôle fondamental et irremplaçable de l'abeille et des apiculteurs. Pour un grand nombre d'élèves, il s'agissait de la seule sortie scolaire de l'année! Le retour des partenaires Abeille, Sentinelle de l'Environnement® est une fois encore très positif. Quelques partenaires qui n'ont pas pu organiser ces journées de sensibilisation en juin ont programmé leurs APIdays® en septembre, voire début octobre. Merci aux équipes qui ont permis la réussite de ce passionnant rendez-vous annuel!

Concours des miels de France

L'édition 2020 a connu un succès sans précédent. Malgré la faiblesse des récoltes, nous vous engageons à participer au prochain et, dès à présent, à vous inscrire. Cette année, nous avons décidé de l'ouvrir aux nougats et hydromels. Une opportunité pour tous ceux qui transforment et valorisent leurs précieux nectars!

Le Concours des miels de France, soutenu par nos partenaires de la filière apicole, permet une vraie valorisation des produits de la ruche. Ils le méritent!

APIcité[®]

De plus en plus de communes, des plus petites aux grandes villes, se portent candidates au label APIcité® pour essayer de décrocher une, deux ou trois abeilles afin de valoriser leur engagement en faveur de l'apiculture et des pollinisateurs. Si vous souhaitez que votre commune fasse la démarche, prenez contact avec l'UNAF et ensuite votre municipalité pour monter le dossier de candidature. C'est simple, peu onéreux et les élus apprécient cette initiative qui met en exergue leur travail au quotidien sur le terrain.

Septembre, c'est aussi le retour de plusieurs dossiers syndicaux très importants pour l'avenir de l'apiculture et des apiculteurs. Comme l'arrêté abeille du Plan pollinisateurs, les conventions ONF-apiculteurs, le devenir de l'apiculture bio... et bien d'autres encore. Dans la mesure du possible, nous travaillons en commun avec le SNA. Plusieurs rendez-vous sont déjà annoncés dans les prochaines semaines. Nous vous tiendrons naturellement informés dès que possible des résultats des négociations.

Pensez à bien effectuer vos traitements anti-varroa si ce n'est déjà fait. Bonne fin de saison!